

L'espace périurbain des villes moyennes de Bourgogne

Robert CHAPUIS

1995 - - L'espace périurbain des villes moyennes de Bourgogne

L'objectif de cette étude est de montrer que, au-delà de certaines tendances communes, les espaces périurbains des villes moyennes de Bourgogne ont connu récemment une évolution démographique différenciée liée, mais en partie seulement, à l'évolution de « l'agglomération-mère », c'est-à-dire l'agglomération dont ils dépendent.

On décrira donc d'abord les espaces périurbains, puis on analysera leurs caractères communs, avant de montrer leurs disparités spatiales et les rapports démographiques complexes qu'ils entretiennent avec les agglomérations-mères.

LES ESPACES PÉRIURBAINS

Nous entendrons ici par « ville » les agglomérations urbaines, au sens I.N.S.E.E. (Institut national de la statistique et des études économiques). Ont été considérées comme villes moyennes les agglomérations dont la population se situe entre 20 000 et 100 000 habitants au recensement de 1990, c'est-à-dire, par ordre d'importance : la C.U.C.M. (Communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines) (87 000 hab.), considérée ici comme une seule et même agglomération, Chalon-sur-Saône (78 000), Nevers (59 000), Mâcon (45 000), Auxerre (42 000), Sens (36 000), Beaune (20 000), soit un total de 368 000 citadins (figure 1 et tableau 1).

L'espace périurbain étudié ici n'est pas celui des Z.P.I.U. (Zones de peuplement industriel et urbain), selon la définition 1990. Cette définition, beaucoup trop extensive, et qui inclut des espaces ruraux industrialisés non périurbains, est d'ailleurs en passe d'être abandonnée par l'I.N.S.E.E. et d'être remplacée par une définition basée plus spécifiquement sur les migrations quotidiennes. C'est justement à partir de ces migrations quotidiennes que les limites de l'espace périurbain ont été définies ici. On a considéré en effet comme périurbaines toutes les communes où 30 % des actifs au moins travaillent dans l'agglomération-mère voisine.

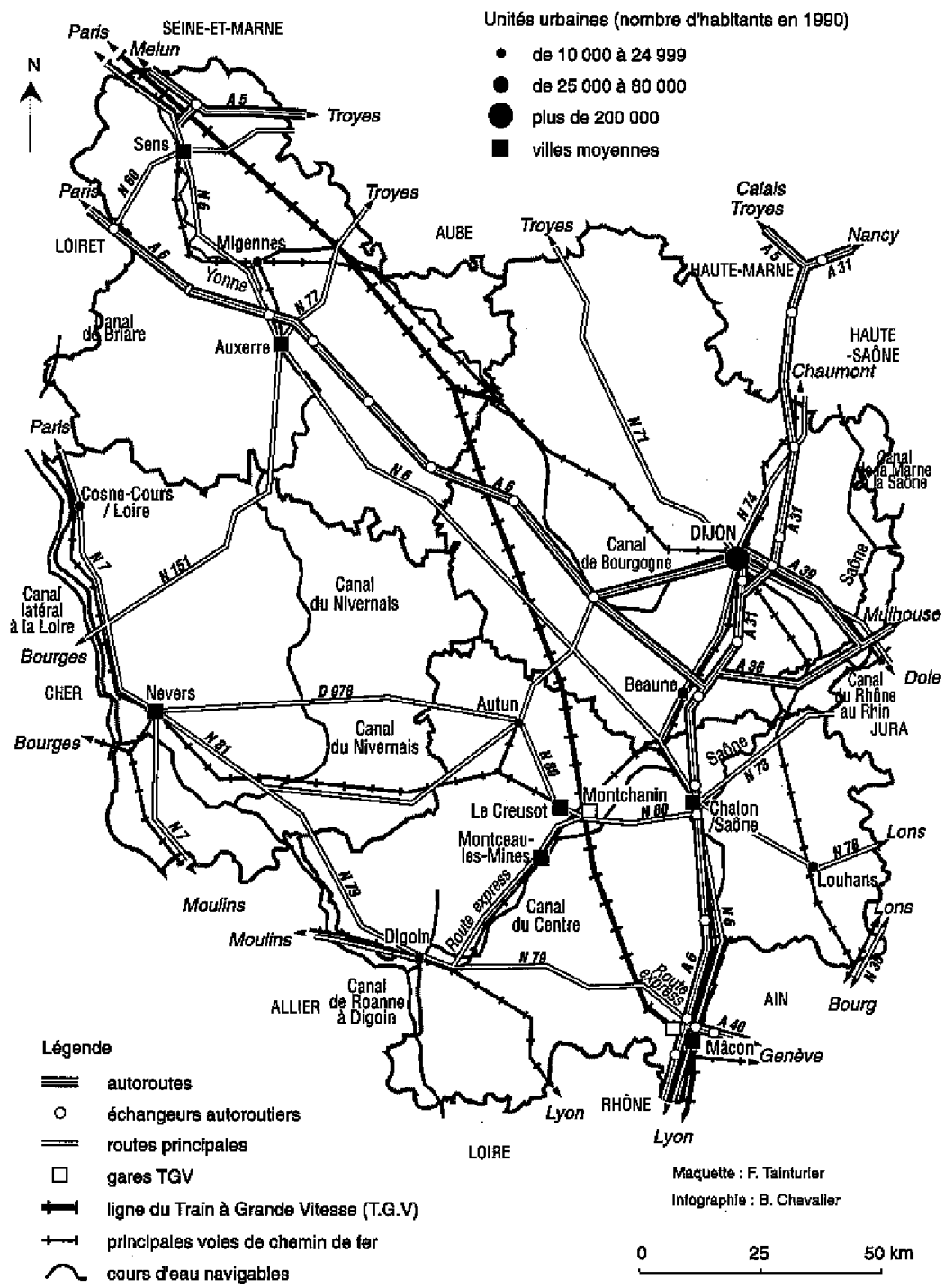


Figure 1
Villes et voies de communication en Bourgogne

Ainsi défini, l'espace périurbain des villes moyennes de Bourgogne compte, en 1990, 182 000 habitants, soit l'équivalent de la moitié de la population des agglomérations-mères dont elles dépendent, et inclut 235 communes ; c'est dire l'importance du phénomène. Les périurbains se répartissent comme suit : 44 000 à Chalon-sur-Saône, 36 000 à Auxerre, 33 000 à Nevers, 22 000 dans la C.U.C.M., 19 000 à Mâcon, 16 000 à Sens, 10 000 à Beaune. Le poids relatif du périurbain par rapport à l'agglomération est d'ailleurs très variable. Si généralement il varie entre 45 et 55 %, il descend à 26 % dans la C.U.C.M. et monte à 82 % à Auxerre.

	Type	Popul.	Evol.	Total	%	Total	%
Auxerre	périurb.	34 570	+10	+2 666	+9	+470	+1
	agglom.	42 005	0	-1 831	-4	+1 710	+4
	bassin	76 575	+4	+835	+1	+2 280	+3
Beaune	périurb.	13 057	+12	+1 120	+10	+313	+2
	agglom.	21 289	+5	-157	-1	+1 239	+6
	bassin	34 346	+8	+963	+3	+1 552	+5
Chalon	périurb.	43 675	+12	+4 275	+11	+305	+1
	agglom.	77 764	-1	-4 806	-6	+4 374	+5
	bassin	121 439	+4	-531	0	+4 679	+4
C.U.C.M.	périurb.	22 429	+2	+604	+3	-197	-1
	agglom.	86 571	-8	-8 367	-9	+833	+1
	bassin	109 000	-6	-7 763	-7	+636	+1
Mâcon	périurb.	19 404	+8	+991	+6	+456	+2
	agglom.	45 004	-1	-3 255	-7	+2 798	+6
	bassin	64 408	+2	-2 264	-4	+3 254	+6
Nevers	périurb.	33 409	+6	+1 615	+5	+233	+1
	agglom.	58 915	-1	-2 055	-3	+1 696	+2
	bassin	92 234	+2	-440	0	+1 929	+2
Sens	périurb.	16 279	+23	+2 890	+22	+157	+1
	agglom.	36 221	+3	-551	-2	+1 594	+5
	bassin	52 500	+8	+2 339	+5	+1 751	+3

Tableau 1 : Évolution des espaces périurbains des agglomérations et des bassins de vie des villes moyennes de Bourgogne entre 1982 et 1990
(Les pourcentages ont été arrondis)

LES CARACTÈRES COMMUNS

L'un des caractères essentiels de l'espace périurbain, c'est la dissociation lieu de résidence/lieu d'emploi. Cette caractéristique est particulièrement vraie ici. En effet, l'espace périurbain compte, en 1990, un total de 74 000 actifs, mais n'offre que 39 000 emplois. Comme certains de ces emplois sont occupés par des citadins qui viennent travailler dans les usines ou les super et hypermarchés périurbains, ce sont 52 000 personnes qui quittent chaque jour leur commune pour aller travailler dans l'agglomération voisine, soit 70 % des actifs. Ce pourcentage oscille entre 68 et 76 %, c'est dire que le phénomène est bien généralisé.

Autre caractère commun, la forte croissance démographique. Entre 1982 et 1990, l'ensemble de l'espace périurbain a gagné 16 000 habitants, soit un accroissement de 10 %, alors que les agglomérations-mères en ont perdu 8 000, soit une perte de 2 %. Tous les espaces périurbains voient leur population augmenter. Cette croissance est due pour l'essentiel à l'arrivée de nouveaux habitants, puisque le solde migratoire intervient à lui seul pour 87 % dans l'accroissement total. On reconnaît là encore un des caractères fondamentaux des espaces périurbains qui voient arriver beaucoup plus de ménages qu'ils n'en voient partir.

Une bonne partie de ces arrivants vient des agglomérations voisines. En effet, dans le même temps où les agglomérations voyaient partir, entre 1982 et 1990, 21 000 personnes de plus qu'il n'en était arrivé, les espaces périurbains bénéficiaient de 14 000 arrivées de plus que de départs. Ce qui signifie que, globalement, car la réalité est complexe, tout se passe comme si les deux tiers des personnes qui ont quitté les agglomérations s'étaient installées dans l'espace périurbain voisin, contre un tiers qui est parti ailleurs.

Le solde naturel, c'est-à-dire le surplus des naissances sur les décès, n'intervient que pour 13 % dans la croissance totale des communes périurbaines. Il est généralement à peine positif (1 à 2 % sur l'ensemble de la période) et reste même négatif autour de la C.U.C.M. (-1 %). Longtemps vieilli par l'exode rural, l'espace périurbain n'est pas encore suffisamment rajeuni pour retrouver un solde naturel confortable. C'est au contraire à leur solde naturel positif que les agglomérations doivent de ne pas connaître une décroissance de leur population encore plus accentuée.

Globalement satisfaisante, la situation des espaces périurbains est-elle pour autant bonne partout ? Ce n'est pas le cas, comme on va le voir.

QUATRE TYPES D'ÉVOLUTION

L'accroissement global de la population, entre 1982 et 1990, varie en effet de 2 % dans l'espace périurbain de la C.U.C.M., à 23 % dans celui de Sens, et le solde migratoire est très légèrement positif dans le premier (+3 %), alors qu'il l'est for-

tement dans le second (+22 %). C'est assez dire que l'évolution est très différenciée d'un espace à l'autre. On peut reconnaître quatre types d'évolution.

Le premier type concerne essentiellement l'espace périurbain de Sens, dont on vient de voir la performance : une augmentation de la population de près d'un quart, au cours de la dernière période intercensitaire, due essentiellement à un bilan migratoire massivement positif.

Dans le deuxième type, l'augmentation de la population périurbaine est moins rapide, mais elle reste égale ou supérieure à 10 %. C'est le cas autour d'Auxerre (10 %), Beaune et Chalon-sur-Saône (12 %). Le solde migratoire est du même ordre (entre 9 et 11 %).

Le troisième type connaît une croissance plus ralentie. Autour de Mâcon, celle-ci est de 8 % et autour de Nevers de 6 %. Le solde migratoire se situe vers 5 ou 6 %.

Enfin, l'espace périurbain de la C.U.C.M. forme à lui seul un dernier type, dont l'évolution globale est à peine positive (2 %), de même que le solde migratoire (3 %).

Quels types de rapports démographiques les espaces périurbains entretiennent-ils avec les agglomérations-mères ? La situation est en réalité complexe.

TROIS TYPES DE RAPPORTS DÉMOGRAPHIQUES AVEC LES AGGLOMÉRATIONS-MÈRES

Chalon-sur-Saône et Nevers

Dans certains cas, la périurbanisation semble correspondre essentiellement à un transfert de population de l'agglomération-mère vers sa périphérie. Par exemple, entre 1982 et 1990, le bilan migratoire de l'agglomération chalonnaise est déficitaire de 4 800 personnes, ce qui signifie que les départs l'ont très largement emporté sur les arrivées. Dans le même temps le bilan migratoire de l'espace périurbain chalonnais est bénéficiaire de 4 300 personnes. Tout se passe donc comme si environ 90 % des départs de l'agglomération se faisaient vers l'espace périurbain.

La même approximation est possible pour Nevers, mais l'écart est ici déjà plus net. L'agglomération perd en effet, du fait de son solde migratoire négatif, 2 050 personnes quand l'espace périurbain n'en gagne que 1 620, soit l'équivalent de 80 % des départs de l'agglomération.

On peut donc conclure que, très schématiquement, ce que perdent ces deux agglomérations est assez largement récupéré par leur espace périurbain. Si l'on considère donc ce que l'on peut appeler leurs « bassins de vie », c'est-à-dire l'agglomération et son espace périurbain, l'évolution démographique n'est pas trop préoccupante. En effet le bassin de vie de Chalon-sur-Saône gagne 4 150 habitants

(soit +4 %), malgré un solde migratoire négatif de 530 personnes, mais grâce à un bilan naturel qui reste positif (+4 680) personnes). Le bassin de vie de Nevers gagne, pour sa part, 1 490 habitants (soit +2 %), malgré un solde migratoire déficitaire (-440), mais grâce à un bilan naturel excédentaire (+1 930). En somme, dans les deux cas, il s'agit surtout d'un desserrement de la population urbaine, d'un débordement de l'agglomération sur l'espace rural voisin.

Mâcon et la C.U.C.M.

Beaucoup moins favorable se trouve être la situation de Mâcon et surtout de la C.U.C.M. L'agglomération mâconnaise compte en effet 3 250 départs de plus que d'arrivées, alors que le solde migratoire de son espace périurbain n'est positif que de 990 personnes. Le solde migratoire du bassin de vie mâconnais est donc déficitaire de 2 250 personnes : il s'agit donc bien d'une perte nette de substance. Le bassin de vie de Mâcon n'augmente donc sa population que de 990 habitants (soit +2 %), grâce à un solde naturel encore important (+3 250).

La situation est plus grave encore pour la C.U.C.M. Le solde migratoire de l'agglomération est déficitaire de 8 370 personnes, alors que celui de son espace périurbain n'est bénéficiaire que de 600 personnes : c'est donc un déficit de 7 770 personnes que subit, de ce fait, le bassin de vie. Au total, celui-ci perd 7 130 habitants (soit -6 %), car le faible solde naturel (+640), dû à un fort vieillissement de la population, n'arrive pas à combler le déficit migratoire.

Sens, Beaune et Auxerre

Le cas de Sens est, par contre, complètement différent. Le solde migratoire de l'agglomération est légèrement déficitaire (-550), alors que celui de l'espace périurbain est bénéficiaire de 2 890 personnes. Il ne s'agit donc pas ici d'un simple déversement de la population urbaine vers l'espace périurbain voisin. Au moins 2 340 personnes sont venues d'ailleurs, essentiellement, comme on le sait, de l'agglomération parisienne, puisque le Sénonais fait maintenant partie de l'espace périurbain lointain de cette agglomération. Le bassin de vie de Sens est donc particulièrement dynamique puisqu'il gagne 4 090 habitants (+8 %), à la fois grâce à un bilan naturel positif (+1 750) dû à la relative jeunesse des nouveaux arrivants, et grâce à un bilan migratoire confortable (+2 340).

Le cas de Beaune est assez semblable. Le solde migratoire de l'espace périurbain est positif (+1 120), alors que celui de l'agglomération est légèrement négatif (-160). Comme à Auxerre, il arrive donc plus de personnes dans l'espace périurbain qu'il n'en part de l'agglomération, ce qui montre que le bassin de vie reste globalement attractif. Celui-ci connaît une croissance rapide (2 520 habitants supplémentaires, soit +8 %), grâce à la fois à un bilan migratoire positif (+960) et à un bilan naturel qui l'est également (+1 550).

Le cas d'Auxerre est comparable, mais avec une moindre intensité : le solde migratoire de l'espace périurbain est largement positif (+2 670), alors que celui de l'agglomération est négatif (-1 830). L'espace périurbain attire donc bien au-delà de l'agglomération, en particulier de l'Île-de-France, comme à Sens. Le bassin de vie, sans être aussi dynamique que celui de Sens ou de Beaune, connaît tout de même une croissance assez rapide : 3 015 habitants supplémentaires (+4 %).

CONCLUSION

La périurbanisation est une nouvelle forme de l'expansion urbaine. L'espace périurbain ne doit donc pas être dissocié de l'agglomération-mère dont il dépend puisqu'il forme avec celle-ci un système spatial dont tous les éléments sont solidaires. Toute analyse de l'espace doit donc prendre en compte à la fois l'agglomération-mère et son espace périurbain, c'est-à-dire le bassin de vie. Tout aménagement doit également prendre en compte l'ensemble de la région urbaine et non la seule agglomération, comme on semble le faire dans certains schémas directeurs en cours d'élaboration.

Cependant, comme on l'a vu, l'espace périurbain n'est pas un simple déversoir du trop-plein urbain. Il a parfois, vis-à-vis de l'agglomération, une certaine indépendance démographique, soit qu'il recueille de forts contingents de personnes venues d'ailleurs que de l'agglomération, soit qu'il ne retienne qu'une faible partie des personnes quittant l'agglomération.

Une analyse plus fine, qui n'a pas été exposée ici, montrerait également que, à l'intérieur d'un même espace périurbain, chaque commune réagit avec une certaine autonomie à la périurbanisation.